



**Secrétariat des conférences
intergouvernementales
canadiennes**

**1999-2000
Budget des dépenses**

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Premier ministre

Table des matières

Section I : Messages

- A. Message du chef de l'organisme 2
- B. Déclaration de la direction 3

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

- A. Mandat, rôles et responsabilités 4
- B. Objectif 4
- C. Contexte opérationnel 4
- D. Plan de dépenses 5

Section III : Plans, priorités et stratégies

- Résumé des plans, priorités et stratégies clés
- Tableau des principaux engagements en matière de résultats 6
- Résultats escomptés 6
- Plan de dépenses 6

Section IV : Renseignements supplémentaires 7

Section I : Messages

A. Message du chef de l'organisme

Dans une fédération comme la nôtre, les pouvoirs étant partagés entre les administrations fédérale et provinciales, les gouvernements éprouvent un besoin constant de se consulter et de coordonner leurs politiques et leurs programmes. Or, au Canada, la conférence intergouvernementale à caractère multilatéral constitue l'un des plus importants mécanismes de consultation et de coordination.

Les gouvernements ont créé le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) afin que celui-ci fournisse des services de soutien administratif aux conférences intergouvernementales de niveau supérieur. Par ailleurs, la demande visant nos services s'est considérablement élargie au cours des dernières années, de sorte qu'en 1998-1999, nous avons été appelés à servir plus de 100 conférences. Nous prévoyons en outre que la demande demeurera à ce niveau pendant la durée de la période que couvre la planification.

En 1999-2000, nous continuerons de fournir, dans une optique d'efficacité par rapport au coût, des services de soutien administratif spécialisés et impartiaux à des conférences intergouvernementales de niveau supérieur. La prestation de ces services sera assurée par une structure opérationnelle récemment simplifiée dans la foulée du processus de planification stratégique exhaustif auquel s'est livré le SCIC. Nous poursuivrons aussi, d'une part, le travail de conception de politiques et de méthodes souples et innovatrices et, d'autre part, l'adoption des outils technologiques les plus avancés. Grâce aux interventions en ce sens, nous comptons diminuer nos frais généraux, tout en maintenant l'excellente qualité des services à nos clients, comme ceux-ci s'y attendent .

Le Secrétaire

Stuart MacKinnon

B. Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION Un rapport sur les plans et les priorités en 1999-2000

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 1999-2000 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC).

À ma connaissance, les renseignements :

- ! Décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.
- ! Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*.
- ! Sont complets et exacts.
- ! Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

André M. McArdle
Secrétaire adjoint
Le 12 février 1999

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret en conseil du 29 novembre 1973. Son mandat consiste à assurer les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de Premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Au nombre des services offerts par le SCIC figurent la planification et la coordination préalablement à la conférence; l'aménagement des locaux de la conférence; l'affectation d'un secrétaire; l'interprétation; la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents; la rédaction de comptes rendus; les relations avec les médias; la sécurité; la mise en place de matériel technique et la prestation de services à caractère administratif ou technique, y compris dans le domaine de l'informatique.

En plus de fournir ces services de conférences partout au Canada, le Secrétariat garde des archives qu'il met à la disposition des gouvernements. En 1997, le Secrétariat a aussi établi son site Web à rayonnement mondial dans lequel on retrouve non seulement de l'information pertinente sur l'organisation et ses activités, mais surtout les communiqués rendus publics dès que prend fin chaque conférence importante que nous servons.

B. Objectif

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

C. Contexte opérationnel

Même s'il a été désigné ministère fédéral aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Secrétariat est en réalité un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux. Il a par conséquent le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Chaque année, le Secrétaire fait rapport à tous les gouvernements. De hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs Premiers ministres respectifs passent en revue les activités du SCIC. L'organisation relève du Parlement par le truchement du Premier ministre du Canada.

Il importe de signaler que l'organisme convoque pas de réunions intergouvernementales. Il doit plutôt répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales capitales ou d'autres points précis. **Le Secrétariat n'exerce aucun contrôle sur les décisions relatives au lieu de ces réunions, à leur nombre au cours d'un exercice donné, à leur date et à leur durée.** Le niveau de ses dépenses pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Certaines questions intergouvernementales importantes pourraient surgir et exiger un grand nombre de réunions au cours de l'exercice 1999-2000. Comme il est impossible de prévoir ces questions avec quelque degré de certitude, il se peut que des crédits supplémentaires soient requis pendant cette période pour ces raisons :

- o lorsqu'il faut assurer un soutien à une ronde intensive de réunions sur des dossiers nationaux clés; ou
- o lorsque le nombre de conférences à servir dépasse la capacité budgétaire du SCIC.

D. Plan de dépenses

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Plan de dépenses

(en millions de \$)	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes de programme:				
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 908,5	3 089,0	3 082,0	3 082,0
Dépenses nettes de programme	3 908,5	3 089,0	3 082,0	3 082,0
Moins : Recettes portées au Trésor	942,0	997,2	894,1	894,1
Plus: Coût des services fournis par d'autres ministères	340,7	344,3	370,8	370,8
Coût net de l'organisme	3 307,2	2 436,1	2 558,7	2 558,7

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Section III : Plans, priorités et stratégies

Résumé des plans, priorités et stratégies clés

Tableau des principaux engagements en matières de résultats

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
<i>fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :</i>	qui se manifeste par :
dans une optique d'efficacité par rapport au coût, des services de soutien administratif spécialisés et impartiaux pour des conférences intergouvernementales de niveau supérieur	! la prestation, à des conférences, de services administratifs qui sont adaptés, souples et efficaces par rapport au coût
	! la capacité d'organiser des conférences efficacement dans un court délai
	! des évaluations entièrement satisfaisantes à la suite de conférences
	! des services de communication à la fine pointe de la technologie

Résultats escomptés

Le Secrétariat continuera de fournir des services à des réunions de Premiers ministres, de ministres et de sous-ministres lorsqu'on le lui demande. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions.

Le rôle de l'organisme consiste à libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une continuité à ses clients entre les réunions. Le SCIC sert des réunions dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale et ses services sont offerts partout au Canada. À l'issue d'un exercice de planification stratégique, le Secrétariat a mis en oeuvre, au cours de 1998-1999, un certain nombre de changements destinés, d'une part, à simplifier la structure et les activités de l'organisme, et, d'autre part, à accroître l'efficacité globale de l'organisation.

Plan de dépenses

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

(en millions de \$)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999- 2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	3 908,5	3 089,0	3 082,0	3 082,0
Dépenses nettes totales	3 908,5	3 089,0	3 082,0	3 082,0

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Autorisations de dépenser	8
---------------------------------------	---

Renseignements sur le personnel

Tableau 2.1 : Structure organisationnelle	9
---	---

Tableau 2.2 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme	9
--	---

Autres renseignements financiers

Tableau 3 : Résumé de l'organisme pour les articles courants de dépenses	10
--	----

Tableau 4 : Ressources du programme par programme pour l'exercice du Budget des dépenses	11
---	----

Tableau 5 : Détails des recettes par programme	12
--	----

Tableau 6 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC - Détermination des coûts de fonctionnement à partager	13
--	----

Tableau 7 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC - Quote-parts provinciales à l'égard des coûts de fonctionnement prévus du SCIC	14
--	----

Tableau 8 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC - Quote-part fédérale à l'égard des coûts de fonctionnement prévus du SCIC	15
---	----

Tableau 9 : Coût net du programme	16
-----------------------------------	----

Autres informations

Tableau 10 : Références	17
-------------------------	----

Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Résumé de l'organisme, Partie II du Budget des dépenses

Crédit (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			
10	Dépenses du Programme	2 793,0	2 767,0
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296,0	307,0
Total de l'organisme		3 089,0	3 074,0

Tableau 2.1 : Structure organisationnelle

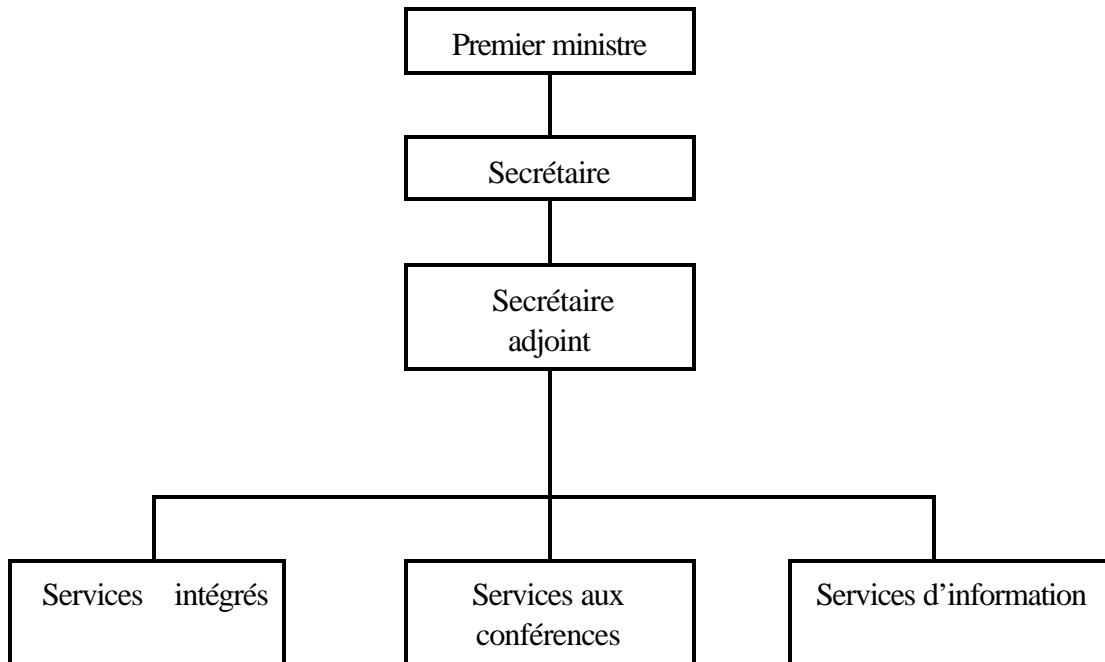


Tableau 2.2 : Équivalents temps pleins (ÉTP) prévus par programme

	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	29	29	29	29
Total du ministère	29	29	29	29

Tableau 3 : Résumé de l'organisme pour les articles courants de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999- 2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	1 595,5	1 480,0	1 479,0	1 479,0
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	307,0	296,0	295,0	295,0
	1 902,5	1 776,0	1 774,0	1 774,0
Biens et services				
Transport et communications	900,0	491,0	491,0	491,0
Information	43,0	40,0	40,0	40,0
Services professionnels et spéciaux	520,0	505,0	500,0	500,0
Locations	453,0	187,0	187,0	187,0
Achats de services de réparation et d'entretien	15,0	15,0	15,0	15,0
Services publics, fournitures et approvisionnements	60,0	60,0	60,0	60,0
Dépenses en capital secondaires	15,0	15,0	15,0	15,0
	2 006,0	1 313,0	1 308,0	1 308,0
Dépenses budgétaires nettes	3 908,5	3 089,0	3 082,0	3 082,0

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Tableau 4 : Ressources du programme par programme pour l'exercice du Budget des dépenses

(en millions de dollars)	Budgétaires					Non- Budgétaire	Plus : Prêts, inves- tissements et avances	Dépenses brutes prévues	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
	ÉTP	Fon- tionne- ment	Immobi- lisations	Paiement de transfert	Dépenses prevues					
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	29	3 089,0	-	-	3 089,0	-	3 089,0	-	3 089,0	
Total	29	3 089,0	-	-	3 089,0	-	3 089,0	-	3 089,0	

Tableau 5 : Détails des recettes par programme

Recettes à valoir sur le Trésor (en millions de dollars)	Prévision des recettes 1998-1999	Recettes prévues 1999- 2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
Secrétariat des conférences				
intergouvernementales canadiennes				
Paiements de transferts venant d'autres gouvernements	918,0	997,2	894,1	894,1
Recettes diverses	24,0	0,0	0,0	0,0
Total des recettes	942,0	997,2	894,1	894,1

Tableau 6 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC

Détermination des coûts de fonctionnement à partager (\$)	Prévision 1998-1999	Prévus 1999- 2000	Prévus 2000-2001	Prévus 2001-2002
Budget principal des dépenses	3 074,0	3 089,0	3 082,0	3 082,0
Budget supplémentaire des dépenses - 1997-1998	278,8			
- 1998-1999	834,5			
Moins : Montant à recouvrer en 1999-2000	-834,5	834,5		
	3 352,8	3 923,5	3 082,0	3 082,0
Moins : Postes exclus				
du partage de frais avec les provinces				
o Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux	-307,0	-296,0	-295,0	-295,0
o Frais de traduction	-317,0	-317,0	-317,0	-317,0
o Services aux locataires	-9,0	-9,0	-9,0	-9,0
o Capital	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0
Frais totaux à partager	2 704,8	3 286,5	2 446,0	2 446,0
Répartition des frais à partager				
o Gouvernements provinciaux (50%)	1 352,4	1 643,2	1 223,0	1 223,0
o Gouvernement fédéral (50%)	1 352,4	1 643,3	1 223,0	1 223,0

Tableau 7 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC

Quote-part prévue de chaque province au titre des frais de fonctionnement du SCIC (\$)	Popu- lation	Prévision 1998-1999	Prévue 1999- 2000	Prévue 2000-2001	Prévue 2001-2002
Terre-Neuve et Labrador	2,1	28,4	34,5	25,7	25,7
Nouvelle-Écosse	3,3	44,6	54,2	40,4	40,4
Nouveau-Brunswick	2,7	36,5	44,4	33,0	33,0
Île-du-Prince-Édouard	0,5	6,8	8,2	6,1	6,1
Québec	25,3	342,2	415,7	309,4	309,4
Ontario	37,1	501,7	609,7	453,7	453,7
Manitoba	4,0	54,1	65,7	48,9	48,9
Saskatchewan	3,6	48,7	59,2	44,0	44,0
Alberta	9,3	125,8	152,8	113,8	113,8
Colombie-Britannique	12,1	163,6	198,8	148,0	148,0
Total		1 352,4	1 643,2	1 223,0	1 223,0

Tableau 8 : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC

Quote-part fédérale au titre des frais de fonctionnement du SCIC (\$)	Prévision 1998-1999	Prévue 1999-2000	Prévue 2000-2001	Prévue 2001-2002
Montant des frais partagés à imputer au gouvernement fédéral	1 352,4	1 643,3	1 223,0	1 223,0
Plus : Rajustements				
o Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux	307,0	296,0	295,0	295,0
o Frais de traduction	317,0	317,0	317,0	317,0
o Services aux locataires	9,0	9,0	9,0	9,0
o Capital	15,0	15,0	15,0	15,0
o Manque à gagner prévu en raison de contributions partielles :*				
Manitoba	34,1	44,7	28,9	28,9
Alberta	35,8	62,8	23,8	23,8
Québec	210,9	284,4	178,1	178,1
Ontario	146,1	254,1	98,1	98,1
Colombie-Britannique	27,6	0,0	0,0	0,0
Rajustement total	1 102,5	1 283,0	964,9	964,9
Coût total prévu pour le gouvernement fédéral	2 454,9	2 926,3	2 187,9	2 187,9

* Basé sur la dernière contribution reçue de chaque province

Tableau 9 : Coût net du programme		
(en millions de dollars)	Secrétariat des conférences intergouver- nementales canadiennes	Total
Dépenses brutes prévues	3 089,0	3 089,0
Plus:		
<i>Services reçus sans frais :</i>		
Installations fournis par Travaux publics et		
Services gouvernementaux Canada (TPSGC)--	262,9	262,9
Cotisations visant la part de l'employeur à l'égard		
des primes d'assurances et coûts payés par le SCT--	81,4	81,4
Coût total du Programme	3 433,3	3 433,3
Moins :		
Recettes à valoir sur le Trésor	997,2	997,2
Coût net estimatif du Programme en 1999-2000	2 436,1	2 436,1

Tableau 10 : Références

Rapport annuel du SCIC	années 1997-1998, 1996-1997
Rapport sur le rendement du SCIC	années 1997-1998 et 1996-1997